Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 7 NOVEMBRE 2018

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 18, NUMÉRO 4

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 6 novembre 2018.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Le Conseil des commissaires a reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2018. Ces états financiers ont été audités par l'auditeur indépendant Brunet Roy Dubé, CPA, S.E.N.C.R.L. Ils seront disponibles sur le site Web de la CSP dans les prochains jours.

- Comme suite à l'annonce du départ à la retraite de monsieur Joseph Atalla, le Conseil a procédé à la nomination de monsieur Luc Lapointe à titre de directeur général, et ce, à compter du 22 décembre 2018. Monsieur Lapointe occupe présentement le poste de directeur général adjoint.

- Monsieur Patrick Mendes, directeur général adjoint, ayant annoncé son départ à la retraite le 11 mars 2019, le Conseil a mandaté le Comité des ressources humaines afin qu'il entreprenne les démarches en vue de pourvoir deux postes de directeurs généraux adjoints ou de directrices générales adjointes.

- Les membres du Conseil ont approuvé le formulaire *Recensement des entités créées par les ministères et organismes gouvernementaux*.

  Il sera transmis au secrétariat du Conseil du trésor, afin de se conformer à la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

- Conformément au *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*, tous les membres du Conseil ont reçu un formulaire de dénonciation d'intérêts à remplir pour l'année scolaire 2018-2019.

- Le Conseil a autorisé la tenue d'une consultation sur l'offre de services éducatifs en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2019-2020.

  Le Comité de parents, le Comité consultatif sur les services aux élèves HDAA, le Comité consultatif de gestion et le Comité paritaire pour les élèves HDAA seront consultés à ce sujet au cours des mois de novembre et décembre.

  La date du retour de consultation est fixée au 21 décembre 2018.

  Le Conseil recevra les commentaires formulés et adoptera la version finale de cette offre de services lors de sa séance ordinaire du mardi 5 février 2019.

- Les membres du Conseil ont donné suite à la recommandation du comité de travail mis sur pied le 28 août dernier et ont décidé de maintenir le statu quo quant au plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly/Carignan.

  Cependant, afin de réduire le nombre de transferts dans ce secteur, principalement à l'école Madeleine-Brousseau, le Conseil a décidé de mettre en place les mesures suivantes en vue de la rentrée 2019-2020 :

  - scolariser les élèves de l'éducation préscolaire du secteur de l'école Madeleine-Brousseau à l'école de la Passerelle;
  - scolariser les élèves de l'éducation préscolaire du secteur de l'école De Bourgogne à cette école plutôt qu'à l'école de la Passerelle.

  La Commission scolaire des Patriotes demeure en attente d'une réponse du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la construction d'une nouvelle école primaire pour le secteur de Carignan.

- Les membres du Conseil ont établi le régime d'emprunts à long terme de la Commission scolaire pour 2018-2019, tel qu'approuvé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 4 décembre 2018, à 19 h

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT